



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 juin 2021 A la Marive à Yverdon-les-Bains

La liste des présent-e-s est disponible au Secrétariat. 60 membres étaient présent-e-s.

Alberto Mocchi, président des Vert-e-s vaudois-es, ouvre la séance. Remerciements aux Vert.e.s du Jura Nord vaudois de si bien nous accueillir.

Pour rappel : règles de parole : mises en place lors de la dernière assemblée générale extraordinaire. Nous poursuivons donc ce soir en proposant d'alterner les genres dans les prises de parole et la même personne ne s'exprime pas plus de deux fois dans la même discussion avant que toutes les autres personnes aient pris la parole.

Point 1

Mot de bienvenue de Géraldine Dubuis, présidente de la section Jura-Nord vaudois

Section très grande. Beaucoup d'élue-s, notamment à Yverdon aux dernières Communales où très grand groupe. Malheureusement quelques pertes à Orbe mais aussi beaux succès dans les exécutifs de plus petites communes. En 2022, nous reprendrons déjà la campagne, pour les Cantonales cette fois. Actuellement, deux élu-e-s, Vassilis Venizelos et Sabine Glauser. Volonté d'obtenir un 3^{ème} siège, pourquoi pas. Il faudra pour cela relever de nouveaux défis, dans le cadre de nos valeurs vertes, qui nous sont chères, de respect et de responsabilité : nous le faisons depuis de nombreuses années, nous continuerons à la faire, pour répondre l'urgence climatique notamment.

Défis à venir : un en particulier depuis le vote de l'augmentation de l'âge à la retraite des femmes à 65 ans décidé par les Chambres. Il faudra récolter des signatures, dès cet été sans doute ? Le Mariage pour toutes et tous en septembre nous demander aussi de retourner dans la rue pour que toutes et tous aient les mêmes droits.

Aller au-delà des acquis donc, nous remonter les manches, et avoir une réflexion au niveau du district sur les ressources énergétiques pour répondre au mieux, ici, au défi énergétique (travail de l'été). La santé aussi : nous portons toutes et tous un masque ce soir et la pandémie a aussi beaucoup impacté les femmes : rdv au cortège lundi de la grève des femmes à Lausanne à midi !

Autre défi à venir : les votations de dimanche, très importantes pour notre Mouvement, notamment les initiatives pesticides et la Loi Co2. Difficile d'avoir un dialogue serein sur les initiatives pesticides notamment donc difficile de convaincre mais cela en nous décourage pas.

Ce soir, nous discuterons aussi de l'initiative pour Sauver le Mormont : belle occasion de montrer que nous prenons nos responsabilités et avons d'autres solutions pour le bâti.

Merci d'être venu-e-s dans le Nord et remerciements à Fanny du comité Jura Nord vaudois qui a organisé la soirée. Belle discussion à toutes et tous.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG extraordinaire du 1er avril 2021

Remerciements en effet à Fanny et à l'équipe du Jura Nord vaudois pour l'organisation de cette soirée. Ce n'était pas une AG facile à organiser. Younes vous fera parvenir le micro et le tiendra pendant les prises de parole pour éviter les désinfections entre chaque personne.

Christian van Singer demande une modification de l'ordre du jour : choqué que le texte d'initiative pour le Mormont soit présenté sans possibilité de modification ! Et puis, quand on parle du Mormont, de quoi parle-t-on ? Car cela ne comprend pas la Birrette ! Et quelles sont les implications de cette demande (plus d'exploitation du sommet, par ex. ?).

Eléments de réponse : pour la Birrette, il est clair qu'au vu des engagements pris par les autorités cantonales, les autorisations d'exploitation, et la procédure pendante au Tribunal fédéral, le texte d'initiative, au vu du droit acquis, ne pourra pas protéger ni sauver la Birrette. C'est le Tribunal qui tranchera son sort. Mais ce qui est essentiel, pour autant que le verdict du TF soit négatif et qu'Holcim



puisse exploiter la Birrette, ce soit le tout dernier secteur qui puisse ainsi être exploité par Holcim. Et que le secteur du Mormont ne puisse plus être touché. L'initiative tente donc de protéger ce qui peut encore l'être. Et l'initiative a un but général de protection du Mormont mais aussi un volet de réduction d'utilisation du ciment car sinon aucune solution de ne protéger qu'un seul endroit et de continuer ailleurs.

Si le texte ne peut pas être modifié, c'est parce qu'il est issu de presque 2 mois de discussions entre toutes les parties prenantes pour l'initiative, composée d'une large alliance allant des défenseurs de l'arrêt de toute exploitation demain à d'autres qui pensent que la production de ciment locale pourrait encore être nécessaire à l'avenir. Les Vert.e.s ont joué un rôle de fédératrices et fédérateur car nous partageons un but semblable : protéger un patrimoine paysager, historique unique dans le canton, tout en faisant diminuer la production de ciment qui représente près de 10% des émissions de Co2 à l'échelle mondiale aujourd'hui. Une réflexion mondiale est nécessaire en la matière ! Il faut prendre des mesures politiques pour ce faire. Le texte soumis ce soir représente un compromis obtenu de haute lutte et si un partenaire commence à modifier quelque chose, les autres vont aussi suivre dans la brèche et il sera alors difficile de retrouver un texte largement porté et accepté. C'est la seule raison pour laquelle le texte est présenté comme étant non-amendable.

Réponse de Christian : merci pour les explications. Suite auxquelles, si je suis convaincu pour le deuxième paragraphe et non-convaincu par le premier, je ne demanderai pas le retrait de ce point de l'OJ mais je m'abstiendrai au vote.

L'ordre du jour est adopté majoritairement avec 3 abstentions. Le procès-verbal de la précédente assemblée extraordinaire est lui aussi largement accepté avec quelques abstentions, avec remerciements à son auteure.

Point 3

Désignation des scrutatrices et scrutateurs

Sont désignées : Prisca Morand et Annick Kolb

Point 4

PARTIE STATUTAIRE

4a) Comptes 2020 : rapports de la trésorière et des vérificateurs sur les comptes 2020

Rebecca Joly présente les comptes. Comptes établis par Nancy Mingard et vérification effectuée par Géraldine Dubuis et Pierre-Georges Gay.

Résultat 2020

Bénéfice de presque 4'000 CHF. Situation financière stable. Nos élu-e-s au GC gagne un peu plus d'argent et rétrocèdent donc plus donc bon travail du GC qui nous profite.

Différences budget-comptes 2020

En 2020, tous les frais d'assemblée prévus (dont l'AD des Vert.e.s CH) ont tous été annulés donc bonnes économies là. Aussi pas une année à élections mais de nombreux frais pour les Communales ont été anticipés car, bien que ce soient les sections qui paient les élections Communales en grande majorité, les Vert.e.s vaudois.es offrent une aide au démarrage pour les nouvelles listes notamment, pour un offre de coordination des précampagnes, etc.

Pas de questions.

Rapport des vérificateurs des comptes lu :

Géraldine Dubuis et Pierre-Georges Gay se sont réunis à Lausanne afin de procéder à la vérification des comptes de l'exercice 2020.

Après vérification du report des comptes et pointage des pièces justificatives, tous les documents contrôlés ont été reconnus exacts et chacune des pièces demandées a pu être produite.

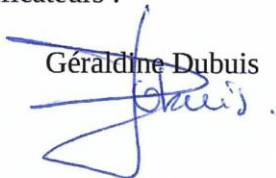
Les comptes laissent apparaître un résultat bénéficiaire de CHF 3'914.25
Les liquidités qui apparaissent au bilan sont de CHF 194'579.11

Nous demandons à l'assemblée de donner décharge des comptes à la comptable et au bureau, ainsi qu'à l'équipe de vérification.

Nous remercions Nancy Mingard, comptable et Rebecca Joly pour leur accueil, la qualité de leurs réponses et la bonne tenue de la comptabilité.

Nos remerciements vont également à France Manghardt et Anne Calderari ainsi qu'au bureau pour leur gestion avisée.

Les vérificateurs :

Géraldine Dubuis


Pierre-Georges Gay



- ➔ Comptes acceptés et décharge donnée au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité moins une abstention

Remerciements aux vérificatrices pour leur travail, ainsi qu'à Rebecca et Nancy Mingard.

C'est le comité qui a adopté le budget, c'est de sa compétence.

4b) Discussion des rapports 2019 du Bureau, de la conseillère d'Etat, du groupe du Grand Conseil et des conseillers nationaux

Nous devons excuser ce soir la délégation aux Chambres fédérales ce soir, car c'est un soir de sessions. La date n'a pas pu être choisie différemment malheureusement si nous voulions faire en présentiel (ce qui n'était pas possible en mai) mais malheureusement la délégation, qui a fait un travail remarquable au cours de cette année, n'a pas pu être présente ce soir.

Présentations en quelques mots des autres rapports.

Alberto Mocchi

Juste quelques mots sur les dernières élections communales qui se sont soldées presque partout par un succès remarquable des Vert.e.s. Partout : au conseil communal et à la municipalité. Vraie vague verte. Ce n'est pas dû au hasard : certes le fait que l'on parle de plus en plus de thèmes dont parlent depuis toujours les Vert.e.s n'est pas de notre ressort mais un climat favorable ne permet pas forcément de réussir. C'est grâce à notre et votre travail que nous avons obtenu cette progression dans les communes vaudoises. Jamais dans l'histoire du Canton il n'y a eu autant de Vert.e.s dans les conseils communaux et les municipalités. Volonté de changement exprimé fortement par la population vaudoise, nous en devons pas le décevoir ! Et il y a beaucoup de travail à faire au plan communal pour lutter contre le réchauffement climatique, la biodiversité, une société qui inclut et n'exclut pas. Mais ce ne sera pas facile. Pendant la campagne vers le 13 juin, jamais la société d'avant-hier n'a eu aussi peur de se faire balayer, de s'accrocher et donc de diaboliser les Vert.e.s. Les



attaques n'ont jamais été si virulentes contre nous. Et cela ne va pas passer, ce n'est pas une mode. Nous devons donc vraiment faire ce pour quoi nous avons été élu-e-s maintenant sur 5 ans. Nous allons y arriver. Comptez sur le Bureau pour continuer à vous accompagner mais quand on voit la magnifique dynamique qui se crée dans les communes, aucune crainte !

Vassilis Venizelos

Bienvenue dans ce magnifique bâtiment en béton ! Horrible bâtiment mais construit dans un cadre charmant, belles balades à faire.

Pour le Grand conseil, l'activité politique a été fortement impactée par la crise sanitaire : très peu amical et assez froid donc heureuses et heureux de retrouver la Cité début juin enfin !

Raphaël Mahaim et David Raedler ont été très actifs pour que les cas de rigueur bénéficient de la plus grande aide possible. Nous avons réussi à rendre les aides plus généreuses. Résolution en faveur du personnel soignant aussi avec le versement d'une prime COVID.

Continué à défendre les thématiques qui nous sont chères (BNS BCV, Mormont (pour le protéger mais aussi pour lancer le débat sur le mode de production et de consommation du béton dans le canton). Nous avons continué à occuper le terrain quoi ! Plusieurs député-e-s Vert.e.s sont en haut du classement 24 Heures de plus bavard-e-s !

Nous arrivons de plus en plus à convaincre des majorités d'aller dans notre sens. Bien sûr, plus on s'approche de 2022, plus ce sera difficile mais avec de bonnes propositions, des majorités ont pu être trouvées.

Les finances de l'Etat de Vaud se portent toujours aussi bien, santé financière exemplaire malgré la générosité du Canton pour aider les indépendant-e-s du Canton qui ont souffert de la crise sanitaire. Montants conséquents aussi prévus pour le Plan Climat, non-contestés (plus de 153 millions sur les trois prochaines années). Mais insuffisant : mardi prochain au GC, débat sur l'initiative parlementaire des Vert.e.s pour injecter 300 millions au Fonds sur l'énergie.

Nous sortons donc progressivement des débats sur la crise sanitaire (même s'il y en aura probablement d'autres à venir) et continuons donc à défendre les idées vertes activement.

Béatrice Métraux

Action de cette dernière année : pour ne pas paraphraser mon rapport, quelques infos complémentaires. Ela ne fait que 15 mois que j'ai repris la Direction générale de l'environnement...organisation à tiroirs et en silos donc mis du temps à comprendre le fonctionnement et les méthodes de travail mais maintenant en phase et la DGE et moi avons 1000 projets ! Qui vont dans le sens des espoirs exprimés par la Présidente de la section, Alberto et Vassilis.

A mon arrivée à la DGE, des projets étaient engagés mais ils ont été concrétisés. Merci à Gaëlle Lapique extrêmement efficace pour lancer le Plan climat et Yvan Rytz qui le pilote et a accès à tous les Département pour le faire avancer.

Loi sur la protection de la nature et des paysages : ancienne loi LPMNS, scindée en deux et le côté paysage et nature revient à Béatrice (monuments et sites chez Pascal Broulis). Veillé à protéger la nature, mettre en place des concepts pour sensibiliser les communes à la protection de leurs paysages et terroirs. Beaucoup d'attentes de toutes parts donc gros travail qui arrive au bout. Il a fallu trouver un consensus sur la protection nature et paysage voulue. Mise en consultation prochainement.

EMPD aussi sur la construction bas carbone géo-sourcée avec aussi des mesures pour adapter la forêt au changement climatique (plantation de nouvelles essences, etc.).

Mesures prises pour la protection des eaux. Aussi pour la protection des sols (pollution découverte à Lausanne, par exemple, qui pose la question de la cartographie des sols pollués donc mise en place actuellement de cette cartographie).

Biodiversité : zones de tranquillité (dans les Alpes notamment), chasse au terrier, etc.

Quant au COVID : la protection civile a beaucoup contribué à ce que tout se passe sans accros.

A noter encore les relations idylliques avec le Bureau des Vert.e.s vaudois.es et les député-e-s Vert.e.s On arrive toujours à trouver un chemin : vifs remerciements ! Cela permet d'avancer.



QUESTIONS

-Question pour Vassilis : les Vert.e.s ont-ils déjà pris position sur l'initiative « SOS Communes » qui vient d'aboutir ?

Le sujet a occupé pas mal les député-e-s, certain-e-s parlent de la Chambre des communes en parlant du GC et il y a en effet beaucoup de Municipaux et Municipales. Mais problème pris très au sérieux par les Vert.e.s. Il est vrai que les succès attribués à Pascal Broulis pour la fiscalité cantonale reposent largement sur les épaules des communes de fait !

C'est au Bureau de répondre sur le soutien formel mais sur l'initiative, il faudrait un débat au niveau du parti, le groupe des député-e-s une très petite minorité du groupe la soutient mais la large majorité ne pense pas que c'est la bonne voie, la bonne méthode. Personnellement, bien que je partage certains des constats faits par cette initiative, ce n'est pas la bonne méthode. Ici à Yverdon, commune l'une des plus pauvres du canton, l'impact serait très lourd et la ferait beaucoup souffrir en cas d'acceptation de ce texte, cela provoquerait de graves déficits structurels. Donc avis plutôt négatif des député-e-s.

Pour les Vert.e.s : il est en effet important que le débat ait lieu, les Vert.e.s ont toujours été attaché-e-s à l'autonomie communale pour que des politiques publiques puissent être menées au plus près de la population mais ce texte est-il le bon, il faudra en parler.

-Pollution à la dioxine : y a-t-il des séquelles sur la santé des personnes contaminées dans les jardins privés ?

Lors de l'examen des sols pour un projet de construction dans le quartier de Chailly, des carottages ont été faits et ont révélé des dépassements de seuil. Alerte au-delà de 100 nanogrammes. Quarantaine de sites testés et 18 sites dépassaient les limites, parmi lesquels 9 sites étant des parcs pour enfants. Donc mesures prises d'interdiction de certains secteurs ou pose de mises en garde. Le département de la santé et UniSanté ont indiqué que l'ingestion de la terre pouvait avoir des conséquences mais à fortes doses d'ingestion de terre. Les carottages et les examens continuent. Ensuite, en juillet, d'autres mesures seront prises pour chercher une pollution plus loin que les terrains actuellement examinés. Mise en cause à ce jour l'ancienne usine du Vallon (résidus de fumée). A suivre ! Le processus sera long pour avoir une vision complète de la situation.

-Comme je l'ai entendu : les Vert.e.s ne sont pas un parti mais un Mouvement. Cela a du sens ! Cela fait partie d'une culture qui tente de se détacher le plus possible du centralisme et de la discipline marxiste-léniniste.

-Ravie de savoir que les communes vont enfin être un peu contraintes avec le Plan Climat car les incitations ne suffisent pas. Y aura-t-il des incitations autres que financières ?

Les plans Climat communaux sont gérés par ma collègue Luisier. Incitation active en la matière. Mme Luisier défend vraiment le Plan Climat et intervient dans les communes. Interventions communes les deux. Le Bureau de la durabilité travaille aussi beaucoup avec la commune. Surtout questions énergétiques (assainissement, subventions,...).

4c) Adoption des rapports

➔ Les rapports sont adoptés à l'unanimité

Remerciements à celles et ceux qui ont rédigé les textes du rapport d'activités, et à celles qui ont œuvré pour qu'il ait quelque chose à écrire dans ces rapports !

4d) Election des vérificatrices et vérificateurs des comptes

Géraldine Dubuis est d'accord de poursuivre, merci beaucoup à elle. Il faut quelqu'un de nouveau car Pierre-Georges Gay officie déjà depuis 2 ans, merci à lui aussi. Cela prend en général 2-3h une fois par



an donc pas très chronophage mais crucial ! Elisa Garbar se présente comme 2^{ème} vérificatrice des comptes.

→ Elles sont élues par acclamation.

4e) Elections internes

- Président

Anne Baehler présente la candidature d'Alberto qui souhaite être reconduit dans sa charge. Beaucoup de choses ont déjà été dites sur les enjeux qui nous attendent mais si nous pouvons déjà être fières et fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus, c'est passablement grâce au travail d'Alberto, en plus des efforts de chacun-e. Alberto est d'une motivation sans faille, ne rechigne jamais à prendre son bâton de pèlerin pour convaincre et motiver, parfois épuisant et difficile à suivre mais vu les enjeux qui nous attendent, nous avons besoin de son énergie et de sa motivation !

→ Il est élu à par acclamation

Alberto occupe ce mandat depuis quelques temps et arrive prochainement au bout mais il lui tient à cœur de piloter les élections cantonales, importantes pour le Mouvement et toujours un plaisir de collaborer.

- Bureau

Deux mauvaises nouvelles cette année puisque deux membres ont décidé d'arrêter leur mandat, pour d'excellentes raisons.

Gaëlle Lapique rend hommage à Carmen Tanner. Au nom du Bureau du Mouvement des Vert.e.s vaudois. Remerciements pour 5 ans d'engagement au sein du Bureau. Ce Bureau a travaillé avec beaucoup d'harmonie, de motivation et de compétence. Donc tristes de vous voir partir, Maxime et toi. Excellente ambiance. Souvent des discussions vives et franches, jamais tendues (en tout cas en ma présence). Discussions pragmatiques, parfois moins, mais toujours cherché des solutions et à l'écoute des sections. Ton caractère Nord vaudois a grandement contribué à cette harmonie. 3 qualités essentielles : très optimiste, tu cherches toujours à trouver des solutions ; tu aimes réfléchir en-dehors des sentiers battus, parfois avec des propositions iconoclastes qui permettent de réfléchir plus largement ; et ton sens de l'humour, ton autodérision et ta capacité à émettre des doutes. Rien de pire que de ne jamais douter ! Tu as su mener de front engagement associatif, politique, municipal, et privé. Tu as eu une petite fille, cela reste un modèle d'avoir su briser ce plafond de verre et de pouvoir mener parentalité, maternité, belle carrière politique. Tu auras à cœur de continuer à transmettre ton autodérision, ton style. Tu restes dans la constellation des Vert.e.s, tes compétences restent là. Tu te mets à disposition des politicien-ne-s qui veulent s'engager au plan local. Ce n'est qu'un au revoir. Tu vas nous manquer. Tu vas me manquer. On reste en contact. Tu sauras faire évoluer en tant que co-syndique cette belle ville du Nord vaudois. Merci encore pour cet engagement de 5 années !

David Raedler parle de Maxime Mellina et lui rend également éloge. Maxime c'est trois éléments : son activité chez les Vert.e.s, sa passion professionnelle et les nouveaux cieux vers lesquels il va migrer. Mais d'abord brève étymologie de Maxime : Maxime se compose de deux éléments dualistes, le corps et l'esprit. Son corps c'est son Mellina, qui vient du grec mellina, dit aussi méli, qui veut dire miel. Son esprit : le Maxime, ou plutôt la maxime de Maxime, sa règle de vie : dualisme aussi : Maxime se tient aux règles qui mènent sa vie et nous motivent toutes et tous dans nos combats environnementaux...mais en même temps Maxime ne porte pas si bien son nom car il ne répond et ne suit aucune règle car il ne se laisse pas coincer dans une seule règle. Après avoir défendu brillamment une thèse de doctorat, il abandonne tout pour voguer vers de nouveaux cieux. Donc triptyque : engagement chez les Vert.e.s vaudois.es : Maxime entré au Bureau en 2016, il y a 5 ans : 2016 c'est l'année internationale des légumineuses ! En juin 2016, c'était le vote du Brexit : et ici aussi Maxime nous quitte et détruit tout, comme l'Angleterre abandonne l'Europe. Puis mise en service du tunnel du St-



Gothard, le plus long tunnel du monde : nous espérons qu'il est maintenant sorti du tunnel pour de nouveaux cieux. Accueilli par Alberto Mocchi, alors président des Jeunes Vert-e-s, en 2008. Mais quel est le lien avec le miel de Maxime ? Le miel est fait par des abeilles...et l'abeille est le symbole des JVVD. Sans les abeilles d'ailleurs nous ne serions pas là ! Passion professionnelle : le tirage au sort. Le 26 mai dernier, Maxime a défendu brillamment une thèse de doctorat là-dessus, analysant la disparition du tirage au sort en Suisse. Lien avec le méli ? Ce dimanche, avec les deux initiatives sur les pesticides, on empêche de laisser les abeilles à leur propre sort ! Et finalement, les nouveaux cieux vers lesquels Maxime vogue : pourquoi Maxime quitte-t-il le Bureau pour nous abandonner notre propre sort ? Vu les murs bétonnés ici, nous pourrions nous demander si Maxime rejoint Holcim ou le PLR qui règne encore ici pour quelques semaines ? Peut-être part-il faire une seconde thèse ou un post-doctorat ? Non car Maxime ne répond à aucune règle...il va faire un demi-tour du monde...en vert....en bateau à voile : de Seth (ville de naissance de Georges Brassens), baléares, Cap Vert, Caraïbes....pendant 6 mois. Quel lien avec le méli ? Maxime va butiner désormais, comme les abeilles. Maxime fût donc parfaitement intégré dans les Vert.e.s. MERCI !

Candidat-e-s qui se présentent au Bureau :

Anne Baehler

Antoine Dormond (nouveau municipal à Vevey avec la Riviera qui revient au Bureau)

Alice Genoud (malheureusement absente car subit les affres de la deuxième dose !)

Rebecca Joly

Gaëlle Lapique

David Raedler

Donc autant de candidatures que de places disponibles. Y aurait-il d'autres candidatures ? Dorota Retelska, de la Riviera, se porte candidate également ! Paul Kupper, de Morges, des Jeunes Vert-e-s également !

Chacun-e se présente.

Vidéos d'Alice Genoud et d'Antoine Dormond.

Puis Dorota Retelska, Paul Cooper et les membres sortant-e-s du Bureau se présentent (Anne Baehler, David Raedler, Rebecca Joly et Gaëlle Lapique).

Discussion-questions : aucune

2 scrutateurs supplémentaires sont nommés : Pierre Patelli et Vassilis Venizelos

Vote à bulletins secrets.

Divers anticipés

Puis pause

Résultats : remerciements aux scrutatrices et scrutateurs de leur travail. 60 bulletins distribués, 60 rentrés, 1 blanc.

Sont élu-e-s :

Rebecca

Gaëlle

Alice

Anne

Antoine

David



Remerciements à Dorota et Paul de s'être porté-e-s candidat-e-s ; il y aura d'autres occasions, c'est sûr !

Vice-présidence

Les statuts prévoient un-e président-e et une vice-présidente composée des deux genres. Anne Baehler et David Raedler se présentent à leur réélection.

→ Ils sont élu-e-s par acclamation.

- **Délégué-e-s**

Personnes choisies pour représenter les Verts VD aux assemblées des Verts CH (nos AG sont chez les Verts CH des assemblées des délégué-e-s (AD)). Pas tous les membres y vont car nous sommes beaucoup trop donc quotas attribués à chaque canton. 15 places pour Vaud (fonction de la taille de chaque canton). Statutairement, 2/3 doit être élu et 1/3 reste ouvert au cas par cas pour les intéressé-e-s. 4 assemblées par année. Cette année, nous avons reçu 12 candidatures motivées donc plutôt que de procéder à une élection et de nous passer de ces bonnes volontés, alors même qu'il est difficile de trouver des membres motivé-e-s pour chacune de ces AD, proposition d'élire ces 12 personnes. Resterait 3 places ouvertes à chaque fois pour que chaque membre du Mouvement puisse, une fois ou l'autre, en fonction de l'intérêt et de la disponibilité, participer à ces assemblées. Sachant que les délégué-e-s élu-e-s peuvent rarement toutes et tous y aller tout le temps. Plusieurs-e-s des candidat-e-s sont déjà là depuis quelques années et assurent le suivi, ce qui est bien. Les 12 personnes présentées pour élection sont :

Ode Billard
Anne-Laure Botteron
Matthias Bürcher
Nathalie Caruel
Sylvain Croset
Marlyse Graf Zaugg
Claude Nicole Grin
Raphaël Jubin
Virginie Kyriakopoulos
Djamel Medjitna
Nkiko Nsengimana
Raffael Sergi

Pierre Patelli aimerait également se porter candidat. Il était à l'étranger et donc ne l'a pas fait plus tôt mais est intéressé.

→ Election en bloc par acclamations des 13 candidat-e-s

Fin de la partie statutaire.

Point 5

Initiative cantonale

Lancement d'une initiative pour sauver la colline du Mormont et sortir de notre dépendance au béton. Présentation du texte par Vassilis Venizelos, discussion et vote du lancement.

Les député-e-s se battent de longue date pour le Mormont, pour sa protection. Il a fallu tenir compte des majorités en place donc certains secteurs n'ont pas pu être protégés dans le Plan Directeur des carrières. Depuis, occupation de la colline par les Zadistes, qui a suscité une réaction forte des médias d'abord, puis des politiques. Cela a permis de remettre à l'agenda la situation du Mormont et de sa protection mais aussi le débat autour de nos modes de consommations et de la place du béton. Plusieurs interventions déposées (motions).



Voici pour le contexte.

Le texte contient deux volets, qui respectent l'unité de la matière, selon les analyses de nos spécialistes et un premier regard des juristes de la Couronne.

Premier volet : article 52b, nouveau dans la Constitution. Mention de site protégé, comme pour Lavaux. Donc première volonté, protéger ce site mais ce qu'ont fait GC et CE peut être défait donc sécurité constitutionnelle plus grande. Questions des droits acquis évoquée tout à l'heure : il est clair qu'un texte constitutionnel ne peut pas défaire les décisions prises par le passé mais espoir qu'avec un plébiscite populaire sur la protection du Mormont les personnes amenées à exploiter ce site y renonceraient, pour autant que le Tribunal ne donne pas de jugement l'empêchant.

Deuxième volet : article 56 pour réduire notre consommation et production de ciment. Lancer le débat sur notre dépendance. Ciment : produit à partir du calcaire, argile et sable extrait de la colline. Donc alinéa 1 modifié pour rationaliser l'utilisation de ces ressources de base. Et alinéa 5 ajouté pour le devoir d'exemplarité porté par communes et Canton.

Donc deux objectifs : protéger durablement la colline du Mormont et lancer un vaste débat sur notre rapport au ciment et au béton en général.

Une caste coalition a travaillé à l'élaboration de ce texte : prochaine réunion le 14 juin pour faire le bilan des décisions des AG respectives. ProNatura, Sauver le Mormont, solidaritéS, décroissance alternativeS, JVVD, JSV, Grève du climat, PS.

QUESTIONS-REACTIONS

-Questions sur la thématique : au GC, deux motions en commission là-dessus donc cette voie législative ne suffit-elle pas ? Comment s'inscrit l'initiative là-dedans ? Et aussi pour le texte, deux parties, une spécifique et une deuxième beaucoup plus vague donc qu'est-ce que ça va changer ? Les plans bas-carbone évoqués par notre Conseillère d'Etat montrent, par exemple, que des lois sont en cours déjà donc qu'est-ce que cette initiative va changer ? Finalement, sur le fond : on pourrait nous reprocher (en lien avec le débat très chaud sur les pesticides) que dans le canton de Vaud on n'arrive pas à couvrir nos besoins en ciment actuellement déjà donc comment réconcilier vraiment le besoin supérieur en béton et la protection du site car sinon on ne fait que déplacer, voire amplifier, le problème ?

Oui, des motions ont été déposées. Cela a permis de tâter le terrain pour voir s'il y avait une majorité pour protéger durablement le Mormont au GC et sortir du ciment mais si sur le Mormont peut-être quelque chose serait réalisable, pas pour la sortie du béton ! Mais cela reste des modifications de lois alors qu'avec un article constitutionnel c'est vraiment durable et sûr et ne pourra pas être balayé facilement. Donc l'article constitutionnel fait sens et vient renforcer les tentatives ultérieures et répond aux attentes actuelles exprimées !

Quant à notre dépendance des importations, le site d'Holcim pourrait continuer à fonctionner jusqu'en 2035 selon leurs dires donc la prise ne sera pas tirée dès le lendemain du vote populaire. Nous avons rencontré l'Association vaudoise pour les graviers et les déchets. Problème d'espace pour eux pour pouvoir stocker et recycler davantage les matériaux de construction. Et en effet nous avons une loi sur l'aménagement du territoire assez efficace qui empêche, par exemple, les décharges qui s'étendent trop.

Evidemment rencontré Holcim entre député-e-s lors de la rédaction des motions déposées et compris qu'ils cherchent déjà des alternatives eux-mêmes. Le mouvement des Zadistes les a forcés à se remettre en question et cela fût un choc, maintenant suivi d'actions pour modifier ce mode de production.

Exemple concret justifiant le besoin de changement : appel d'offre lancé à Daillens pour rénover la buvette de foot et sur les 6 projets refusés, 4 en béton seul. Après re-discussion avec les architectes qui avaient proposé béton et bois, il est maintenant possible de se passer complètement de ciment et de mettre de la paille. Donc le ciment est aujourd'hui un réflexe pour tout le monde. Par facilité, alors même que d'autres options existent et qu'on arrive à pousser en discutant.



-Actuellement compétition féroce entre Holcim et Orlatti pour le bois des forêts du Jorat donc là aussi forte pression !

-Précisions : pour les matériaux de remploi, il est possible de réutiliser du béton mais pas du ciment ! J'apprécie que l'actuelle députation verte agisse maintenant pour protéger le Mormont, lors de la première discussion sur le Plan des carrières, Yves Filippozzi avait déposé un amendement pour exclure le Mormont mais sans succès alors !

Calendrier prévu :

Texte adopté – adoptions par toutes et tous nos partenaires – les Vert.e.s seront leaders de ce projet et donc engagement à récolter 10'000 signatures (sur les 14'000 nécessaires pour être sûr-e-s d'en avoir assez de valables) !

Soumission au Service juridique et législatif de l'Etat de Vaud pour un jugement purement formel ; puis le Conseil d'Etat se prononcera également sur la forme ; puis début de la récolte fin août-début septembre !

Et là : besoin de toutes et tous car 10'000 signatures en 4 mois ce n'est pas facile et nous aurons besoin d'une forte mobilisation de chacune et chacun ! Sur les stands, dans la rue, parmi notre entourage, etc.

➔ **Vote : lancement de l'initiative validé par une large majorité, avec 4 abstentions**

Point 6

Divers

Interventions vertes pour augmenter la production solaire

VESE, groupe professionnel de la Société Suisse pour l'Energie Solaire SSES, a sorti une statistique par canton et commune de la production d'électricité photovoltaïque en quantité et par habitant

<https://www.vese.ch/fr/pvpower/>

On y voit (en cliquant sur une carte interactive) que le Canton de Vaud et de nombreuses Communes sont à la traîne.

L'utilisation de ces données fournirait des arguments de poids pour proposer au Grand Conseil et dans les Conseils communaux une politique plus active pour la transition énergétique : - simplifier les démarches administratives - augmenter et sécuriser les tarifs de rachat du courant « solaire » qui n'est pas auto-consommé - « solariser » les toitures des bâtiments publics (rôle exemplaire) -... Et réduire ainsi les émissions de CO2.

Energie inépuisable contrairement à l'hydraulique donc se mobiliser et faire avancer cela dans les communes !

La carte interactive :

<https://www.vese.ch/fr/pvpower/>

Et les données de base :

<https://www.vese.ch/fr/par-rapport-aux-donnees-pvpower-ch/>

Grève des femmes

Lundi : rdv à 17h devant le secrétariat des Vert.e.s !

Four solaire

Juliette Goy a fabriqué un four il y a 2 ans près de la gare Cornavin à Genève. Super efficace et très bons repas. On peut fabriquer son four soi-même : Solaryo



Votation de dimanche

Ça sera très serré : se mobiliser encore autant que possible jusqu'au bout ! Encore envoyer quelques tracts, téléphoner à ses proches, mobiliser, et ce sont quelques centaines de voix de plus pour le OUI qui seront obtenues.....et cela va se jouer peut-être à quelques voix ! Donc continuons à mobiliser jusqu'à 11h dimanche !

La séance est levée à 21h45.

FM – 09/06/21